

MALTE, CGLU 18-22 octobre 2016

Mesdames messieurs,

Qu'il me soit permis, à l'entame de cet exposé, de vous transmettre les remerciements, félicitations et encouragements de M. Khalifa Sall, maire de Dakar que j'ai le plaisir de représenter à ce 7^e sommet mondial des arts et de la culture. Il salue la persévérance et le sens de l'initiative des institutions et hautes personnalités comme l'IFACCA, l'Agenda 21 de la Commission culture de CGLU et de tous les organismes régionaux, sous régionaux et internationaux qui créent ces instances d'évaluation et d'échanges de bonnes pratiques autour de la place de la culture dans le développement durable.

À mon nom personnel je dois, de manière appuyée, exprimer ma gratitude à Sarah Gardner, Jordi Balta, Nina Obuljen, Daniela Pisani, et madame Caroline Aguis ainsi qu'à tous les membres de Arts Council de Malte pour leur bienveillante attention et pour l'important travail abattu afin de nous permettre d'être, ici, tous ensemble.

Je saisi cette occasion pour féliciter La Valette d'avoir été choisie comme capitale culturelle de l'Europe en 2018.

C'est, enfin avec beaucoup d'enthousiasme que je partage cette session modérée par Karsten Xuerab avec Jordi Balta et Louise Ejgod Hansen.

Notre rencontre, fondée sur une longue expérience d'observation des politiques publiques en matière de développement a choisi de mettre le focus sur les initiatives et le rôle des Cités et gouvernement locaux comme Acteurs producteurs de changement positif par le biais de la politique et de l'action culturelle.

Les pays africains - et sans doute ceux des autres continents - jouissent d'atouts *non négligeables* mais se trouvent aussi confrontés avec d'énormes *difficultés* qu'il ne faut pas se dissimuler lorsqu'il est question de la place de la culture au sein des politiques sectorielles.

Les obstacles les plus dangereux pour l'effectivité de la décentralisation et de la gouvernance locale sont de deux ordres : d'une part les entraves au principe constitutionnel de la libre administration des collectivités locales par elles-mêmes ; d'autre part la question de la mobilisation des ressources financières au service du développement local et plus particulièrement des questions culturelles.

La Ville de Dakar n'échappe pas à cet état de choses mais s'efforce par des démarches innovantes de faire ce qui dépend d'elle.

Le Maire de Dakar, LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES Acteurs qui travaillent en partenariat pour relever ce défi sont attentifs au caractère capital de cette problématique et y consacrent une bonne part de leur énergie.

Dakar n'a pas oublié qu'elle a abrité en 1966, le 1^e Festival mondial des Arts nègres sous le magistère du président Senghor et sous l'égide de grands noms de la Culture, Alioune Diop, Aimé Césaire, Duke Ellington, André Malraux de l'Unesco et bien d'autres personnalités et organismes de grande renommée. Du 8 au 13 novembre 2016, à l'initiative d'un groupe d'intellectuels d'artistes, d'hommes et de femmes de culture regroupés autour de la section sénégalaise de la Société Africaine de Culture, une institution créée par Présence Africaine, le cinquantenaire de cette manifestation va être célébré à Dakar sur le thème *Mémoire et actualité*. La Ville de Dakar est partenaire de cette réflexion. Les organisateurs et les participants veulent savoir ce que cet événement historique a produit comme impact dans les consciences et dans les actes des pouvoirs publics 50 ans après à la lumière des

recommandations issues de l'exposition et du colloque qui en constituaient les deux principaux piliers autour de l'idée suivante : L'ART AFRICAIN POUR ET PAR LE PEUPLE. Voilà pourquoi, mesdames messieurs, parmi les nombreux angles d'approche qu'offre le thème de notre session, j'ai choisi de centrer mon propos sur la question suivante : QU'EN EST - T - il DE LA QUESTION DE L' APPROPRIATION DE LA CULTURE ET DES ARTS PAR TOUS CEUX QUI L' ONT EN PARTAGE DANS LEUR DIVERSITE ?

Mon expérience d'ancien ministre de la culture et mon observation de la politique culturelle de la mairie de Dakar me font constater ceci de fondamental : il me semble que pour construire une politique culturelle *participative et inclusive et tendre vers la réalisation des objectifs du développement durable* l'on doit s'appuyer sur deux leviers essentiels : *l'autonomisation* des structures et des Acteurs du secteur; et une *gouvernance* qui veille sur la compatibilité de l'action culturelle avec la finalité ultime que lui assignent les élus et leurs mandants : *Changer la vie urbaine* en la centrer sur la construction du LIEN SOCIAL et en se souciant de la question de l'appropriation des produits des Arts et de la culture par la créativité , la jouissance et la diffusion culturelles.

Aussi l'institution municipale de Dakar fonde t-elle son action sur le principe que son rôle est essentiellement de *soutenir la créativité et les créateurs* dans le respect de leurs libertés de pensée et d'opinion. Mais le rôle de l'institution est aussi d'aider à fédérer les initiatives et les énergies pour faire de l'action culturelle une source de changement majeur, individuel et collectif.

C'est cette doctrine qui commande la place de choix que la politique culturelle de la Ville de Dakar accorde aux projets, programmes et initiatives fondés sur la priorité accordée au BIEN COMMUN et au VIVRE ENSEMBLE par l'action culturelle. Ces valeurs appartiennent à toute l'humanité mais dans le cas de l'Afrique elle constitue encore un lien puissant entre le passé et le présent, entre la tradition et la modernité ainsi que le prouvent de nombreux mécanismes de solidarité et beaucoup d'actions et d'initiatives d'origine populaire qui ne manquent pas parfois d'*ambiguïté* et qui d'autres fois sont menacés de *disparition* par les effets dissolvants de certaines logiques urbaines.

Voici quelques repères qui marquent ce souci majeur de la Ville de Dakar.

Le *Vivre Ensemble* c'est d'abord pour la vie urbaine africaine notamment, cette question à la fois abstraite et concrète des rapports que les individus et les groupes entretiennent avec L'ESPACE PUBLIC. La vérité est qu'une capitale comme Dakar qui concentre tant de potentialités connaît et tente de gérer des contradictions parfois dramatiques, entre d'une part le transport d'habitudes rurales en milieu urbain et d'autre part ignorance et pratiques parfois contraires à la rationalité urbaine. Les cas bien connu des *MARCHANDS Ambulants*, cette nouvelle catégorie de tenants de *l'économie populaire* qui se bat pour survivre dans un monde de compétition et de violence et qui met, en même temps, en péril l'espace public et le vivre-ensemble. La ville de Dakar s'est employée à les encadrer en leur offrant des espaces plus adaptés au potentiel créatif et culturel qui caractérise leurs activités tout en faisant prendre en compte les logiques et les nécessités urbaines sans lesquelles il n'y a pas de VILLE et de promotion de ce qu'une ville apporte de mieux aux populations.

Sans les développer je citerai aussi le cas de l'attitude des populations dakaroises à l'égard du *patrimoine historique et paysager* de la ville de Dakar. Elles ont ignoré ou affichent une certaine indifférence à l'égard du patrimoine culturel et paysager colonial notamment qu'ils côtoient et dont ils se servent volontiers sans pour autant le valoriser et le préserver

en tant que produit culturel. Exemple le grand Marché de *SANDAGA*, situé au cœur de la ville, d'une belle architecture et qui est tombée presque en ruine parce que pris en « otage » par l'activité commerciale informelle, uniquement du fait de sa situation au carrefour des principales voies de communication du Centre-ville. La Ville de Dakar travaille à donner à cette catégorie d'acteurs et de producteurs un espace plus approprié afin de pouvoir récupérer et réhabiliter cet édifice et ses environs pour en faire un cœur de Ville culturel et productif conciliant activités commerciales et bien-être social.

L'idée d'en faire un musée d'art contemporain lorsque j'étais ministre de la culture avait été freinée par le gouvernement à cause de la résistance acharnée des commerçants et parce que les politiques sont souvent conciliants et préoccupés par des questions électorales. Ce nouveau projet de la Mairie de Dakar complétera harmonieusement la réhabilitation d'un autre marché et de ses environnements : le marché *Kemmel* ; celui-ci constitue un des espaces les plus appréciés et des plus intégrés aux besoins à la fois économiques et culturels du centre-ville.

Dans le même ordre d'idées, pour bien montrer que la *tradition* n'est pas forcément en opposition avec la *modernité*, la ville de Dakar accorde une attention particulière à ce qu'on appelle les *PENCS*, ces villages traditionnels qui subsistent au cœur de la partie la plus « européenne » de Dakar et auxquels sont consacrés des journées et des actions de préservation et de réhabilitation.

Pour souligner encore le caractère hautement significatif de cette problématique me vient à l'esprit un événement considérable : la construction récente du *Musée des Civilisations Noires* par l'Etat du Sénégal, implanté entre *Le Grand Théâtre*, lui aussi tout neuf et la gare ferroviaire construite par la colonisation française et situé à quelques encablures du siège de la municipalité de Dakar. Ce musée qui va être inauguré le mois prochain est une œuvre architecturale remarquable à tous points de vue, destinée à donner corps à un vieux rêve du président Senghor. La direction du Musée et le Comité scientifique ont eu la bonne idée d'organiser à Dakar, du 28 au 31 juillet 2016, une Conférence internationale de PREFIGURATION pour tenter de trouver des éléments de réponses à deux questions cruciales : d'une part la question des œuvres et de la programmation des expositions ; d'autre part la lancinante question de la *faible fréquentation* des musées par les populations africaines. Cela nous ramène à la question de savoir pour qui les musées sont-ils faits ? Ils sont faits certes pour le tourisme culturel et pour des gens comme nous dont c'est le métier et la vocation de les aimer et d'aider à les faire exister pour notre plaisir intellectuel et pour notre participation à la construction d'une chaîne des lieux de mémoires. Ils sont faits aussi pour que le grand public dans sa diversité y trouve les moyens de construire son *imaginaire* et son *identité* en constante mutation. Cela aussi c'est avoir une bonne approche de la question de *l'appropriation* des biens culturels et des arts.

La Mairie de Dakar et son conseil municipal ont, en matière de culture, élaboré un ambitieux programme dénommé D.A.C.A. R (c'est à dire Développement, Animation culturelle et artisanale) véritable colonne vertébrale de sa politique culturelle et qui ambitionne d'aller dans le sens de ce que j'ai placé au centre de mon exposé : la question de *l'appropriation* des biens culturels.

Cette politique repose sur deux principes dont la bonne articulation semble vitale pour faire de la culture, au niveau local, le 4^e pilier du développement durable :

1/ Nous devons tout entreprendre à partir de nos *territoires*, en Afrique notamment où ces territoires ont su sauvegarder nos *identités*, bases de nos économies et sources de nos ressources humaines.

2/ L'espace urbain et ses logiques propres ont rendu évidentes des formes originales d'*hybridation* entre *tradition* et *modernité* à telle enseigne que les cultures urbaines peuvent être regardées aujourd'hui comme le reflet d'une véritable symbiose entre le *local* et le *global*.

Permettez –moi de vous faire l'économie de ce programme à travers les cinq axes de sa mise en œuvre.

PREMIER AXE : un plan quinquennal de constructions d'infrastructures destinées à être des espaces de création et de formation.

DEUXIEME AXE : un programme de soutien aux initiatives culturelles doté d'un fonds d'appui annuel réparti par un comité composé de personnalités indépendantes.

TROISIEME AXE : la conception et réalisation, avec différents acteurs de la ville, d'activités périodiques de patrimoine et de *partage*. C'est dans ce cadre qu'entre le Festival annuel de la *Mémoire des Pencs*, c'est à dire la célébration du patrimoine matériel et immatériel des villages traditionnels subsistant au cœur de la grande agglomération dakaroise. Autre exemple : le RIBIDON, un festival international , initié par la mairie de Dakar , véritable récupération et assimilation d'un nom qui évoque la notion de *réveillon* de fin d'année et qui greffe dans ses manifestations des images et des rythmes que d'aucuns qualifieraient de païens et qui ont le don de mobiliser toutes les couches de la population dakaroise et qui donne aussi l'occasion de constater l'immense talent des gens en matière de créativité dès qu'ils se sentent concernés, impliqués et touchés dans leur identité problématique d'aujourd'hui..

Compte également parmi ces activités dont les populations s'approprient volontiers, le programme dénommé MOBICINÈ, qui consiste en une série de projections publiques de films, notamment dans les quartiers populaires défavorisés. Sembene Ousmane, un des pionniers du cinéma africain, avait l'habitude de dire que le Cinéma c'est *L'Ecole du soir* de ceux qui ne sont pas alphabétisés et n'ont pas eu la chance d'aller à l'école formelle.

Mais l'innovation la plus significative de la Ville de Dakar est celle qui vise à promouvoir le potentiel culturel et artistique dakarois par la création de PÔLES DE DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE à travers un découpage du territoire communal en 5 pôles majeurs dédiés au CINEMA , au THEATRE , à la DANSE, à la MUSIQUE et aux ARTS PLASTIQUES ainsi que 4 pôles mineurs culturels à partir de la requalification des 19 centres culturels existant déjà. Il s'agit de réaliser ainsi un maillage du territoire communal par des infrastructures constituant des espaces polyvalents de formation, de pratique, d'échanges et de diffusion.

Je voudrais encore, ici, insister sur la question fondamentale de l'APPROPRIATION des biens culturels par les populations. En cela, si les volets formation, créativité, sont importants et des préliminaires incontournables, celui de la *diffusion* est tout aussi essentiel. Voilà pourquoi, une des finalités du programme D.A.C.A.R., dans son volet PÔLES de développement artistique consiste à créer deux types de *mécanismes* susceptibles d'engendrer des comportements tournés vers la *créativité* et le *partage*. Il s'agit d'abord d'encourager et d'aider les bénéficiaires de ces formations en pôles de développement à s'organiser en *Associations indépendantes*. Il s'agit ensuite de l'élaboration et de l'exécution d'un *calendrier* de diffusion dans l'ensemble des *écoles* du territoire communal des produits

culturels réalisés dans les espaces polyvalents : tournées scolaires locales, régionales et nationales ; échange avec les publics et éveil de vocation artistiques.

Un des exemples les plus récents quant au souci de veiller à la mise en œuvre les trois principes qui guident notre politique culturelle locale concerne l'admission de Dakar, en 2014, au *Réseau des Villes Créatives*, faisant de Dakar la première ville africaine du cluster ARTS NUMERIQUES. Le dossier de Dakar reposait sur le concept : « *Connecter des mondes divers* ». Son ambition est de mettre l'outil numérique au service de ceux qui, dans l'espace urbain dakarois, pensent et agissent dans les différents domaines de la culture pour créer des savoirs et des métiers au bénéfice de groupes cibles exprimant une demande de formation et d'emploi. Cette démarche s'est fortement appuyée sur l'expérience d'acteurs privés déjà engagés dans cette voie et avec lesquels un partenariat a été noué pour mettre en synergie les atouts des uns et des autres.

Il y a là un exemple concret de ce que *la vocation de la Ville n'est pas de se substituer aux acteurs culturels* mais de les *accompagner* et de les aider à maximiser leurs chances d'atteindre des objectifs de développement et de convivialité en mutualisant leurs offres. Pour les mêmes raisons on arrive à plus d'efficacité si le partage des rôles est assuré et qu'une *gouvernance* intelligente est acceptée par tous et mise effectivement en œuvre. Ainsi note-t-on des expériences concrètes d'institutions, de laboratoires, d'ateliers et de fabriques dans différents domaines des arts et de la culture, tous unis par un dénominateur commun : la volonté de construction du *lien social* par la créativité, le savoir-faire et le partage. En voici quelques uns :

- *Jokko Lab* est un espace de co-working et une association porteuse d'un projet d'éveil à la créativité.
- *Defko ak niep* : une offre pour artisans, artistes, designers, élèves, étudiants et spécialistes des nouvelles technologies pour servir de laboratoire de fabrication numérique.
- *Ker Thiossane* est un espace de recherche transdisciplinaire croisant art, technologie, écologie urbaine, économie et pratique du bon voisinage.
- Il y a aussi le *Pôle numérique de la Couveuse de Dakar* : La Ville de Dakar va élargir le cercle des bénéficiaires de sa *Couveuse*, dotée d'un microcrédit, aux porteurs de projets numériques, en particulier aux lauréats de son concours d'application.
- Afropixel, enfin, constitue un exemple significatif : une rencontre internationale périodique sous forme d'ateliers participatifs, de résidences, d'expositions, de performances, d'installations et de discussions autour de la Ville et de ses espaces *en commun*.

Dans le même esprit il est intéressant de signaler le projet *Ecole des communs* dans lequel la Mairie de Dakar est intervenue comme partenaire et qui a reçu le prix Spécial au grand Prix de la Ville De Mexico. Je pourrai, à propos de ce projet, citer un exemple dont j'ai suivi la genèse et la réalisation, dans un quartier que je connais bien : *Le jardin public de la Sicap*.

Pour terminer permettez-moi, en me référant à mes souvenirs d'ancien ministre de la culture, d'évoquer, sans les développer, deux grandes expériences dont les effets structurant sont vécus par les populations urbaines, celles de Dakar en particulier.

Il s'agit de la *Biennale de l'Art* contemporain africain dénommée DAK'ART, conçu et réalisé par le *gouvernement* du Sénégal, en *partenariat* avec la Mairie de Dakar, que notre ville et ses quartiers abritent régulièrement et qui en est à sa 12^e édition.

Il s'agit aussi du *Festival National des Arts et Cultures* du Sénégal (FESNAC) qu'abrite à tour de rôle une capitale régionale, fondé sur le concept « convergence nationale et diversité culturelle ». Ce Festival est une synthèse entre une pratique très répandue dans toutes les régions du pays sous formes d'initiatives populaires connues sous le nom de *Journées culturelles* et l'institution par l'Etat d'une manifestation nationale permettant aux régions d'exhiber leurs savoirs et savoir-faire sur un thème renouvelé tous les deux ans. L'un de ceux que Dakar a abrité en 1999 portait sur *Habitat traditionnel/ Habitat moderne* et avait pour site le *Village des Arts* réalisé par l'Etat et mis entièrement à la disposition des artistes qui y habitent, y produisent des œuvres, y organisent des expositions et y reçoivent leurs homologues venus d'autres pays, pour des ateliers de création et de partage.

L'une des significations les plus importantes du FESNAC c'est l'implication, la forte mobilisation et en définitive, l'APPROPRIATION de l'événement par la population qui y trouvent le goût de la compétition, de la création et du partage.

En conclusion, j'ai la conviction que cet exposé a éveillé en vous un sentiment de « déjà vu », de « déjà entendu » en ce qu'il aborde des thèmes et renvoie à des expériences à la fois universels , locaux et nationaux. Ce double caractère doit nous rassurer, car il constitue le *moteur* et le *garant* d'un mode d'existence propre à nos sociétés modernes, témoins et créatrices d'un monde où le salut se trouve dans l'acceptation de la *pluralité* et de la coexistence entre identités culturelles et diversité des expressions culturelles. L'Unesco, l'Agence internationale de la Francophonie, l'IFACCA, mais aussi tous les organismes représentés à ce Sommet de Malte y travaillent avec méthode et constance et nous invitent à construire et à donner des exemples de bonne pratique pour le meilleur partage possible. C'est ce que le Président Senghor appelait *Enracinement et Ouverture*.

En cela mon exposé a visé un objectif principal : souligner la prise de conscience de la Ville de Dakar de deux impératifs. Le premier est que l'Afrique a, plus que tout autre continent, intérêt à comprendre qu'elle ne peut se construire sans partir de ses *territoires* témoins de son identité plurielle, creusets de son économie réelle et pourvoyeur d'une part importante de ses ressources humaines et naturelles.

Pour illustrer le deuxième impératif j'ai passé en revue quelques cas précis de la politique globale de la Ville de Dakar soucieuse de montrer que « la Culture est une dimension clé dans la transformation urbaine », à condition que ceux qui ont cet espace en partage s'y retrouvent et aient le goût de produire et de consommer ce qui donne *sens* à leur existence : c'est la signification que j'accorde à la notion *d'appropriation* . J'espère y être arrivé tant soit peu. Et vous remercie de votre aimable attention.

Abdoulaye Elimane Kane,

Professeur titulaire des universités à la retraite,

Ancien ministre de la culture, de la république du Sénégal,

Conseiller culturel du Maire de Dakar